

CONDITIONS GENERALES DE VENTE**1. Généralités - objet**

Les présentes conditions régissent toutes les formations dispensées par Sherwood Training, en présentiel ou à distance. Par exception, des conditions particulières, émises par Sherwood Training exclusivement, peuvent compléter, suppléer ou exclure telle clause des présentes conditions générales. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Les attestations établies dans le cadre des formations sont délivrées à l'appréciation des formateurs et de la direction, et ne sauraient être une quelconque garantie quant à l'obtention d'un diplôme, certificat ou autorisation de quelque autre organisme que ce soit.

2. Inscriptions

Toute inscription est enregistrée à réception du bulletin d'inscription ou devis signé avec mention « bon pour accord », du client. Cette validation formalise l'acceptation du client quant aux objectifs, au contenu, à la date et au prix de la formation. Cette démarche doit être complétée par l'envoi d'un acompte de 30 % du montant total de la formation jusqu'à 15 jours avant la date d'ouverture du stage, ou le montant total si l'inscription est validée à moins de 15 jours de l'ouverture de la formation. Toute inscription n'est considérée comme définitive qu'après réception du règlement total du coût de la formation, et de la convention de formation dûment signée (une par participant). La convention est adressée au participant par Sherwood Training un mois (délai non contractuel) avant le début de la formation, ou dès la validation de l'inscription. Les frais d'inscription incluent la formation, les supports de formation ou documentations éventuelles. Ils n'incluent pas l'hébergement, les repas et les frais de déplacement des stagiaires.

3. Tarifs, conditions de règlement et financement

Sherwood Training se réserve le droit de modifier à tout moment les tarifs, programmes et contenus de ses formations.

Les prix des formations sont ceux figurant sur le site internet ou le devis à la date de signature du contrat entre Sherwood Training et le stagiaire. Les prix sont exprimés en Euros. Ils sont valables en France métropolitaine et DROM COM.

- Pour les formations prises en charge par l'employeur ou en auto-financement : un acompte de 30% est exigé à la commande, le solde est à régler 8 jours avant l'entrée en formation.

- Dans le cas de financement par un tiers (Pôle Emploi ou OPCO), la subrogation ne sera acceptée que sur présentation d'un accord de prise en charge ; le règlement sera exigible à réception de la facture.

Il appartient au participant de réaliser toutes les démarches relatives au financement de la formation par quelque organisme que ce soit. L'accord de prise en charge de la formation devra parvenir à Sherwood Training avant le début de la formation. En cas de refus de prise en charge partielle ou totale, dû à des absences ou tout autre motif, Sherwood Training facturera le montant total de la formation ou son solde restant à devoir, au signataire du contrat ou convention de formation professionnelle. Les règlements seront effectués par carte bancaire, virement ou chèque à l'ordre de Sherwood Training.

4. Conditions d'annulation d'inscription

Toute demande d'annulation du stagiaire devra être formulée par écrit et envoyée par mail ou courrier.

En cas de dédit par le participant :

- jusqu'à 15 jours précédents la date de démarrage de la formation : aucun frais si c'est une formation se déroulant en France Métropolitaine, 30% du montant de la formation sera dû à Sherwood Training si c'est une formation se déroulant en présentiel dans les DROM COM ;

- entre 15 à 8 jours avant le début de la formation : 50% du montant de la formation sera dû à Sherwood Training

- moins de 8 jours avant le début de la formation : 80% du montant total sera dû à Sherwood Training.

En cas d'abandon en cours de formation, Sherwood Training retiendra le coût total de la formation.

5. Annulation, modification, substitution

Les substitutions sont validées dès lors qu'elles sont signalées et acceptées par Sherwood Training avant le début de la formation. La substitution en cours de formation n'est pas autorisée. Sherwood Training se réserve le droit d'annuler ou de reporter les sessions programmées dans le cas de force majeure ou si le nombre minimum de stagiaires n'est pas atteint, sans dédommagements au client. Dans ce cas les participants en seront informés dans les meilleurs délais. Si la session ne peut avoir lieu ou être reportée à la convenance du participant, les frais de participation lui seront entièrement restitués. En

revanche, Sherwood Training ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le client ou dommages conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

6. Assurance

Sherwood Training est titulaire d'une assurance de responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie GAN ASSURANCES (justificatif sur demande du client). Le participant reconnaît être couvert par son entreprise ou à titre individuel par une assurance responsabilité civile et garantissant une couverture suffisante contre les risques de nature diverse.

7. Informatique et liberté

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à Sherwood Training en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de Sherwood Training pour les besoins desdites commandes. Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces fichiers, le Client peut écrire à Sherwood Training pour s'opposer à une telle communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier de Sherwood Training.

8. Propriété intellectuelle

L'ensemble des supports pédagogiques, papiers ou numériques, remis aux stagiaires demeurent la propriété de Sherwood Training. Toute copie ou diffusion ne peut se faire sans l'accord préalable par écrit de Sherwood Training. L'utilisation des supports remis lors des formations est soumise aux articles du code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction ou représentation constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

9. Loi applicable

Les Conditions Générales et tous les rapports entre Sherwood Training et ses Clients relèvent de la Loi française.

10. Contestation

Toute contestation du contractant doit faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception envoyé au siège social de Sherwood Training.

11. Attribution de juridiction

En cas de contestation entre les parties, celles-ci conviennent que le litige sera porté devant les tribunaux du siège social de Sherwood Training.